

AFFICHE INTERDICTION DE FUMER ET VAPOTER

Référence : 04371

RESUME

Signalétique interdiction de fumer et vapoter.
Disponible en autocollant, PVC rigide et PVC rigide avec adhésif au dos.

2 dimensions au choix : 150 x 210 mm ou 210 x 300 mm.

Les plus produits :

- Existe en version autocollante facile à poser
- Vendue et expédiée à l'unité
- Fabriquée en France

À placer à l'entrée ou à l'intérieur des espaces affectés à un usage collectif où il est interdit de fumer et de vapoter.

La réglementation rend obligatoire l'affichage de l'interdiction de fumer et de vapoter. Pour cela, retrouvez l'[affiche interdiction de fumer réglementaire](#) et l'[affiche interdiction de vapoter réglementaire](#).

DECLINAISONS

Dimension	Matière
150 x 210 mm	Panneau PVC
210 x 300 mm	Panneau PVC
150 x 210 mm	Panneau PVC avec adhésif
210 x 300 mm	Panneau PVC avec adhésif
150 x 210 mm	Autocollant
210 x 300 mm	Autocollant

DESCRIPTION

Description de l'affiche interdiction de fumer et vapoter

Affiche deux en un regroupant à la fois le rappel de l'interdiction de fumer et celui de l'interdiction de vapoter.

Elle se compose de :

- 2 pictogrammes, le pictogramme interdiction de fumer normé ISO et le pictogramme interdiction de vapoter;
- 2 rappels à la Loi, du Décret n°2017-633 du 25 avril 2017 relatif aux conditions d'application de l'interdiction de vapoter dans certains lieux à usage collectif et du décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif;
- 1 message de prévention incitant à arrêter de fumer.

Caractéristiques du panneau interdiction de fumer et vapoter

Matières

- Autocollant : Film PVC souple muni d'un adhésif acrylique pour une adhésion immédiate et permanente à l'intérieur et à l'extérieur. Très résistant aux agents atmosphériques, aux variations de températures allant de -20°C à + 70°C. Excellente tenue aux UV, bonne résistance aux solvants organiques (huiles, graisses, solvants, alcools...) et aux agents chimiques (acides et alcalis dilués).
- PVC : Très résistant aux chocs, aux agents atmosphériques. Bonne résistance à l'abrasion, aux rayures, à la plupart des solvants et des agents chimiques. Résiste aux températures de surfaces

comprises entre -15°C et +45°C et à une variation de 60°C. Épaisseur : 1 mm. Disponible avec un adhésif collé au dos du panneau sur toute la surface (option).

Résistance au feu : M1 combustible non inflammable.

Dimensions

- 150 x 210 mm
- 210 x 300 mm

Conditions d'utilisation

Usage intérieur long terme et usage extérieur moyen terme. Un usage prolongé à l'extérieur sous des conditions climatiques difficiles (forte humidité, plein soleil, fortes variations de températures) peut provoquer une dégradation prématurée du panneau.

À fixer à l'entrée ou à l'intérieur des bâtiments à usage collectif concernés par l'interdiction devapoter et de fumer.

- Autocollant : À appliquer à l'intérieur ou à l'extérieur sur une surface lisse, nettoyée (dépoussiérée et dégraissée) et sèche. Température d'application : + 5°C.
- PVC : À coller ou à visser (colle et fixation non fournies) sur une surface lisse ou rugueuse.
- PVC avec adhésif au dos : adhésif collé au dos du panneau PVC recouvrant toute la surface, à appliquer à l'intérieur ou à l'extérieur sur une surface lisse, nettoyée et sèche.

Rappelez l'interdiction de fumer à l'aide du [panneau officiel interdiction de fumer](#), du [panneau interdiction de fumer avec texte et pictogramme](#) ou du [pictogramme interdiction de fumer](#).